



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE DES AMBASSADEURS
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Vendredi 13 décembre 2002

Excellences,

1. C'est avec plaisir que je vous accueille au Vatican à l'occasion de la présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de vos pays respectifs: le Sierra Leone, la Jamaïque, l'Inde, le Ghana, la Norvège, le Rwanda et Madagascar. En vous remerciant de vous être faits les porte-parole des messages courtois de vos Chefs d'État, je vous saurais gré de leur exprimer en retour mes salutations déferentes et mes vœux fervents pour leur personne et pour leur haute mission au service de l'ensemble de leurs compatriotes. Par votre intermédiaire, je salue cordialement aussi les Autorités civiles et religieuses de vos pays, ainsi que tous vos concitoyens, les assurant de mon estime et de ma sympathie.

2. La paix est un des biens les plus précieux pour les personnes, pour les peuples et pour les États. Comme vous le savez, vous qui suivez attentivement la vie internationale, tous les hommes la désirent ardemment. Sans la paix, il ne peut y avoir de véritable développement des individus, des familles, de la société et de l'économie elle-même. La paix est un devoir pour tous. Vouloir la paix n'est pas un signe de faiblesse mais de force. Elle se réalise dans une attention au respect de l'ordre international et du droit international, qui doivent être les priorités de tous ceux qui ont en charge la destinée des Nations. De même, il importe de considérer la valeur primordiale des actions communes et multilatérales pour la résolution des conflits sur les différents continents.

3. Les misères et les injustices sont sources de violence et contribuent au maintien et au développement de certains conflits locaux ou régionaux. Je pense en particulier aux pays dans lesquels la famine se développe de manière endémique. La communauté internationale est

appelée à mettre tout en œuvre pour que ces fléaux puissent être peu à peu supprimés, notamment par des moyens matériels et humains qui aideront les peuples qui en ont le plus besoin. Un soutien plus important à l'organisation des économies locales permettrait sans doute aux populations autochtones de prendre davantage en main leur avenir.

La pauvreté pèse aujourd'hui d'une manière alarmante sur le monde, mettant en péril les équilibres politiques, économiques et sociaux. Dans l'esprit de la *Conférence internationale de Vienne* de 1993 sur les droits humains, elle est une atteinte à la dignité des personnes et des peuples. Il faut reconnaître le droit de chacun à avoir le nécessaire et à pouvoir bénéficier d'une part de la richesse nationale. Par votre intermédiaire, Messieurs les Ambassadeurs, je souhaite une nouvelle fois lancer un appel pressant à la Communauté internationale pour que, au plus vite, on repense la double question de la répartition des richesses de la planète et d'une assistance technique et scientifique équitable à l'égard des pays pauvres, qui constituent des devoirs pour les pays riches. Le soutien au développement passe en effet par la formation, dans tous les domaines, de cadres locaux qui prendront en charge demain les destinées de leurs peuples, afin que ces derniers puissent bénéficier plus directement des matières premières et des richesses tirées du sous-sol et du sol.

C'est dans ces perspectives que l'Église catholique souhaite poursuivre son action, dans le domaine diplomatique comme par sa présence de proximité dans les divers pays du monde, s'engageant pour le respect des personnes et des peuples, et pour la promotion de tous, notamment par l'éducation intégrale et par des œuvres de socialisation.

4. Au moment où commence votre mission auprès du Saint-Siège, je vous offre mes vœux cordiaux. En invoquant sur vous l'abondance des Bénédiction divines, ainsi que sur vos familles, sur vos collaborateurs et sur les nations que vous représentez, je demande au Très-Haut de vous combler de ses dons.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXV/2 p. 896-898.

L'Osservatore Romano 14.12.2002 pp. 5, 9.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.53 p.3.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana